



«École de la confiance», 24 élèves par classe, cantine à un euro... Blanquer défend ses mesures

Alors que le président de la République doit livrer jeudi soir ses réponses au grand débat pour tenter d'éteindre la crise des «gilets jaunes», son ministre de l'Éducation nationale donne une longue interview dans *Le Point* ce jeudi. «En première ligne» pour relancer le quinquennat d'Emmanuel Macron, Jean-Michel Blanquer pense que «ce nouvel acte (...) permettra à la France de mieux maîtriser (...) son destin», «grâce notamment à la proximité des services publics» et un «investissement résolu dans l'éducation, c'est-à-dire l'avenir». Sans surprise, le locataire de la rue de Grenelle, vivement critiqué par des syndicats d'enseignant pour son projet de loi sur «l'école de la confiance», défend ses mesures, notamment sur l'école primaire, axe important de la politique d'Emmanuel Macron. Voici cinq points à retenir de cet entretien.

• Le ministre loue les effets du dédoublement des classes

Interrogé sur le fait que le pays attende des résultats rapides, Jean-Michel Blanquer admet que les réformes éducatives «relèvent du long terme» mais qu'il est possible de «constater des résultats à court terme». Mesure phare de la campagne d'Emmanuel Macron, le dédoublement des classes de CP et de CE1 réservé aux écoles de l'éducation prioritaire (REP et REP+) produit déjà «des effets». «Sur les élèves, bien sûr, qui sont plus nombreux dès aujourd'hui à maîtriser les savoirs fondamentaux, sur les parents, qui voient que l'on se soucie de leurs enfants, comme sur les professeurs, dont les conditions de travail s'améliorent», déroule-t-il. Sur le terrain, les enseignants plébiscitent généralement la mesure. Le ministre va même plus loin en mettant en arguant que la mesure a permis de réduire «l'écart de résultat entre les élèves des territoires les plus défavorisés et les autres». En effet, une réduction de 2,8 points a été observée sur le premier trimestre 2018. En septembre, 300.000 élèves seront dans une classe à effectif réduit, promet-il. Et d'ajouter: «Nous allons continuer à dédoubler les classes dans les territoires urbains et ruraux défavorisés et soutenir la ruralité en y empêchant les fermetures d'école». Accusé de malmenier les services publics, Emmanuel Macron pourrait s'engager ce soir à ne plus fermer d'école d'ici à la fin de son quinquennat.

» LIRE AUSSI - Dédoublement des CP et CE1: Blanquer présente le bilan

• L'objectif des 24 élèves pas démenti

Lors du lancement du grand débat, Emmanuel Macron avait montré son intention de réduire le nombre d'élèves dans les classes. Il avait même prévu de l'annoncer, lors de son allocution reportée à cause de l'incendie de Notre-Dame de Paris. Comme *Le Figaro* le révélait en début de semaine, le président devait annoncer un objectif de 24 élèves dans les classes de grande section, CP et CE1. Interrogé à ce sujet, Jean-Michel Blanquer ne dément pas l'information et avance les bienfaits d'une telle mesure, qui améliore, selon lui, «la réussite des élèves»: «Dans une classe limitée à 24, les professeurs peuvent personnaliser davantage leur pédagogie et sans cesse améliorer leurs méthodes grâce à la formation continue», plaide-t-il. La mesure, si elle est annoncée ce soir, devrait être engagée dès la rentrée prochaine. Dans la perspective d'augmenter le taux d'encadrement dans les classes, Jean-Michel Blanquer évoque la création de 2300 postes à la rentrée prochaine dans l'école primaire.

» VOIR AUSSI - Conférence de presse: Macron veut des classes «qui ne dépassent pas 24 élèves»

Emmanuel Macron veut des classes «qui ne dépassent pas 24 élèves» - Regarder sur Figaro Live

» LIRE AUSSI - Macron veut limiter le nombre d'élèves dans les classes de maternelle, CP et CE1

• **Blanquer défend son projet de loi pour «une école de la confiance»**

Obligation de l'instruction à trois ans, réforme des écoles de formation des enseignants, création d'un nouvel organisme d'évaluation des politiques éducatives... Le projet de loi Blanquer cristallise les critiques depuis son arrivée à l'Assemblée nationale en janvier dernier et son adoption courant février. Ses opposants - certains syndicats et certaines associations de parents d'élèves - reprochent notamment un manque de lisibilité à ce projet, craignent les effets d'un regroupement écoles-collèges ou s'interrogent sur l'avenir des directeurs d'école. «Sur cette loi, il y a eu beaucoup de désinformation (...) Il n'a jamais été question de supprimer l'école maternelle, d'affaiblir les directeurs d'école, de fusionner de force les écoles et les collèges!», commente le ministre. Fin mars, une rumeur sur la suppression de l'école maternelle avait poussé des familles dans l'Aisne à ne pas mettre leurs enfants à l'école. Jean-Michel Blanquer compte sur le passage au Sénat du projet de loi. «L'occasion de rassurer tous ceux qui se sont inquiétés de bonne foi et que je respecte. Nous pourrions faire évoluer certains articles pour bien montrer la visée de la loi», ajoute-t-il. Face à la grogne, le ministre s'était déjà engagé fin mars à ce que les regroupements écoles-collèges ne se fassent pas sans le «consensus» de la communauté éducative.

» **LIRE AUSSI - Les principaux points du projet de loi Blanquer sur «l'école de la confiance»**

• **Des mesures pour lutter contre les inégalités**

Interrogé sur les inégalités sociales à l'école, le ministre met en avant les dernières mesures mises en œuvre et dévoilées ces derniers jours, à savoir la gratuité des petits-déjeuners pour les écoliers scolarisés dans des zones défavorisées et la cantine à un euro. Deux mesures très contestées par les élus locaux qui dénoncent «un coup de com'». Le ministre loue aussi son «plan Mercredi» - «qui bénéficie à des dizaines de milliers d'enfants, pour qu'ils aient des activités périscolaires épanouissantes par la culture, la nature et le sport» - et promet d'annoncer «dans un futur proche le plan internats». Déjà évoqué à l'Assemblée en juillet 2017, ce projet a pour but de revitaliser les établissements de zone rurale.

» **LIRE AUSSI - La cantine à 1 euro, une idée qui passe mal auprès des petites communes**

• **Pour une refonte de l'École nationale d'administration (ENA)**

Emmanuel Macron devrait annoncer la suppression de l'ENA ce soir. Et Jean-Michel Blanquer semble l'approuver: «Il faut revenir aux fondements de la création de cette école, c'est-à-dire la recherche d'une méritocratie réelle, explique-t-il dans les colonnes du *Point*. Cette refondation portera remède à ce qui est perçu par la population comme une dérive technocratique tout en renforçant ce qui est notre atout: le sens de l'État porté par des fonctionnaires de qualité».

» **LIRE AUSSI - Par quoi remplacer l'ENA si elle est supprimée**

» **VOIR AUSSI - Loi Blanquer: pourquoi ça râle?**

Loi Blanquer : pourquoi ça râle ? - Regarder sur Figaro Live